

## **CENTRACO**

Date : 02.05.2011

Rédacteur : C. BAUMET

### **NOTE D'ORGANISATION POLITIQUE SECURITE SOCODEI**

Identification : **SOC NO 0095**    Indice : **01**    Nombre de pages : 6    D'annexes : 0

#### **Résumé :**

*Cette note d'organisation a pour objet de décrire la politique en matière de Sécurité de la Société SOCODEI.*

#### **Mots clés :**

*Organisation  
Politique  
Sécurité*

#### **Documents associés :**

**REÇU le**


**17 MAI 2011**

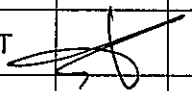

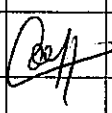
*2007005524-01*

Confidentialité : Oui  Non

Code de classement : SQE 6.4


Réf. archives. : 2007-005524-01

	<b>CENTRACO</b>	Identification : <b>SOC NO 0095</b>
	<b>Note d'organisation</b>	INDICE : 01 DATE : 02/05/11
	Politique sécurité SOCODEI	PAGE : 2/6

INDICE	REDACTEUR		VERIFICATEUR		APPROBATEUR		Date d'application
	NOM	VISA	NOM	VISA	NOM	VISA	
00	P. LADREYT		C. BAUMET		P. PALISSE		
01	C. BAUMET		P. PALISSE		Y CANAFF		2/5/11
Périodicité de réexamen : 3 ans				Examen complémentaire:    Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>			
Type de diffusion : <input type="checkbox"/> Contrôlée avec AR <input checked="" type="checkbox"/> Non contrôlée				Nom :		Visa :	


### REVISIONS

INDICE	DATE	§ MODIFIE	DESIGNATION DE LA MODIFICATION
00	08.10.07	Tous	Edition originale composée de 6 pages.
01	02.05.11	Chapitres 3, 4, 5 et 6	Mise à jour du document pour intégration des risques psychosociaux. Examen en Comité de Direction le 02 mai 2011.

	<b><i>CENTRACO</i></b>	Identification : <b>SOC NO 0095</b>
	<b><i>Note d'organisation</i></b>	INDICE : 01 DATE : 02/05/11
	Politique sécurité SOCODEI	PAGE : 3/6

## SOMMAIRE

1.	<b>ENJEUX ET FONDEMENTS.....</b>	<b>4</b>
2.	<b>DOMAINE D'APPLICATION.....</b>	<b>4</b>
3.	<b>PRINCIPES DIRECTEURS.....</b>	<b>4</b>
4.	<b>OBJECTIFS.....</b>	<b>5</b>
5.	<b>RESPONSABILITES ET REGLES .....</b>	<b>5</b>
6.	<b>ANIMATION ET PILOTAGE .....</b>	<b>6</b>

	<b>CENTRACO</b>	Identification : <b>SOC NO 0095</b>
	<b>Note d'organisation</b>	INDICE : 01 DATE : 02/05/11
	Politique sécurité SOCODEI	PAGE : 4/6

## **1. ENJEUX ET FONDEMENTS**

Le respect de la personne est une valeur première de l'Entreprise et il est du devoir de SOCODEI, comme de ses fournisseurs, de chercher l'amélioration continue des conditions de sécurité et de santé des salariés. L'enjeu principal de cette politique est la préservation de la santé et de l'intégrité physique des salariés.


## **2. DOMAINE D'APPLICATION**

Cette politique s'impose à tous les salariés de SOCODEI et ses sous-traitants exerçant une activité sur l'INB de Centraco, ou à l'extérieur du site (prestations extérieures).

## **3. PRINCIPES DIRECTEURS**

La politique s'appuie sur les principes suivants :

- La sécurité et la santé des salariés des entreprises extérieures intervenant dans l'INB sont recherchées au même niveau que celles des agents SOCODEI. Les entreprises prestataires de SOCODEI sont intégrées dans la démarche de prévention des risques. Leur implication dans ce domaine est une donnée prise en compte pour leur qualification et pour leur évaluation.
- 01 | • La prévention des risques, intégrant les risques psychosociaux et les troubles du comportement, est managée selon une démarche de progrès permanent, en appliquant le Management Par la Qualité et en utilisant des outils pour progresser. Pour mesurer ces progrès, le Comité Sécurité Radioprotection et le Comité RPS utilisent une panoplie d'indicateurs de suivi et de résultats.
- La prévention des risques passe par leur identification, leur analyse, leur évaluation à chaque stade de la réalisation des activités (préparation, planification, exécution, contrôle) ; les parades appropriées sont mises en œuvre (suppression des risques, mise en place de protections collectives et, si besoin, individuelles). Le document unique intègre la prise en compte des risques. Le programme annuel de prévention de risques qui en découle constitue un engagement de la direction vis à vis des actions de prévention des risques identifiés.
- 01 | • Une charte spécifique à la prise en compte des risques psychosociaux et des troubles du comportement permet d'afficher notre ambition et les comportements attendus en matière de réduction du stress, mal être/souffrance au travail, lutte contre le harcèlement moral et la violence au travail comme les comportements en écart.
- Les accidents, les soins à l'infirmerie, les situations dangereuses et les presque accidents sont analysés en toute transparence avec tous les acteurs et formalisés rapidement par la ligne managériale pour en tirer les enseignements, et pour en faire bénéficier, en cas d'aspect générique, l'ensemble des activités du périmètre SOCODEI et sous traitants.
- L'environnement du travail est maintenu dans un état permettant de minimiser les risques : état des matériels, état des outillages, état des équipements de protection, état de la signalétique, propreté et rangement des locaux.

	<b>CENTRACO</b>	Identification : <b>SOC NO 0095</b>
	<b>Note d'organisation</b>	INDICE : 01 DATE : 02/05/11
	Politique sécurité SOCODEI	PAGE : 5/6


#### 4. OBJECTIFS

- Réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et de trajet : la diminution du taux de fréquence est recherchée afin de s'inscrire dans la démarche des autres installations du groupe EDF.
- Poursuivre l'intégration des sous-traitants à la démarche de prévention des risques.
- Respecter et faire respecter les règles en matière de sécurité.
- Intégrer les bonnes pratiques.
- Réduire le niveau de stress.
- Détecter les troubles du comportement.

#### 5. RESPONSABILITES ET REGLES

La prévention des risques progresse par la responsabilisation et l'engagement des acteurs :

- Le Chef d'Etablissement est responsable de la mise en œuvre de cette politique. Il s'assure de la mise en œuvre des moyens afférents. Il est président du CHSCT et du Comité Sécurité/Radioprotection.
- Le Directeur Général préside le Comité RPS (en son absence, le Comité est présidé par le Chef d'Etablissement).
- L'encadrement (Chefs d'équipe /Chefs de quart/Chefs de section/Chefs de service) : à chacun des niveaux, les responsables hiérarchiques adoptent une attitude exemplaire vis à vis de la prévention des risques et du respect des règles. Ils affichent leurs ambitions, ils s'assurent de la formation du personnel, ils sont présents sur le terrain où ils font respecter les exigences et ne tolèrent aucun écart. Ils valorisent les initiatives et les résultats en matière de prévention des risques.
- Le personnel du Service SRE avec l'appui des Conseillers Sécurité Opérationnels (CSO), assure une mission de conseil et de contrôle. Il apporte son appui dans les mesures de prévention et dans l'animation du domaine. Il collabore avec les Médecins du travail dans les actions de prévention.
- Les salariés (SOCODEI et ses Sous-traitants) : connaissent les règles et les appliquent. Conscients de leurs responsabilités, ils adoptent une attitude rigoureuse et responsable pour leur sécurité propre et celle de leurs collègues. Leur évaluation individuelle prend en compte leur engagement dans la prévention des risques. Ils s'impliquent personnellement au travers des différentes instances (Comité Sécurité, commissions des CSO) ou des démarches managériales (VHT, VOA, challenge sécurité, Responsable de zone des visites hiérarchiques de terrain...).
- Les médecins : ils conseillent la Direction dans le domaine de la santé au travail ; ils participent à la formation du personnel dans la prévention des risques. Ils collaborent avec le Service SRE dans la Prévention des Risques. Ils participent à la démarche d'évaluation des risques, et aux visites pluridisciplinaires.

	<b>CENTRACO</b>	Identification : <b>SOC NO 0095</b>
	<b>Note d'organisation</b>	INDICE : 01 DATE : 02/05/11
	Politique sécurité SOCODEI	PAGE : 6/6

## 6. ANIMATION ET PILOTAGE

Le Comité Sécurité Radioprotection, présidé par le Chef d'Etablissement et animé par le Chef de Service SRE, conduit la Revue de Direction Sécurité dans le cadre du programme annuel de prévention des risques. Il définit les priorités et suit l'avancement des plans d'actions associés à la prévention des risques. Il propose les aménagements nécessaires à la présente politique en fonction de l'évolution de la réglementation, de la politique SOCODEI et du retour d'expérience sur la prévention des risques.

Le Comité RPS, présidé par le Directeur Général et animé par le Chef de Service SRE et DAF/RH, conduit la démarche de prévention des risques psychosociaux.

01 Le CHSCT : présidé par le Chef d'Etablissement, il contribue au progrès dans le cadre de ses attributions. Notamment, il définit et suit l'avancement du programme de prévention des risques établi à partir du document unique.

Le CHSCT élargi : présidé par le Chef d'Etablissement, élargi à une représentation des Entreprises Extérieures, cette instance traite des règles communes de sécurité dans l'établissement ou des mesures de prévention des risques professionnels liés à l'intervention extérieure.

La commission des Conseillers Sécurité Opérationnels (CSO) permet d'analyser, en tant que de besoin, les informations remontées par les CSO sur les écarts constatés tant sur le plan matériel que comportemental.

Les Visites Hiérarchiques de terrain (VHT) : c'est une démarche, pilotée par la Direction Production, qui a pour objectif de porter l'état des installations au niveau des standards de l'industrie nucléaire. Des responsables de zone désignés parmi le personnel s'engagent sur le maintien en propreté de leur zone.


01 Les Visites d'Observations d'Activités (VOA) : c'est une démarche pilotée par la Direction Production qui a pour objectif sur le terrain de :

⇒ Mieux expliquer les exigences et leur donner du sens.

⇒ Contrôler leur respect et leur mise en œuvre.

⇒ Etre à l'écoute des employés et les aider à dégager et mettre en œuvre des leviers de progrès.

Les réunions de coordination périodiques des plans de prévention : ces réunions favorisent les échanges entre les prestataires et permettent d'élaborer des propositions de progrès.

	<b>CENTRACO</b>	Identification : <b>SOC NO 0095</b>
	<b>Note d'organisation</b>	INDICE : 01 DATE : 02/05/11
	Politique sécurité SOCODEI	Feuille de diffusion

## DIFFUSION INTERNE

FONCTION	ACTION	INFO	FONCTION	ACTION	INFO
Chef d'Etablissement		X			
Direction DT		X			
Direction DCAV		X			
Direction DAF		X			
Direction Innovation		X			
Direction Générale		X			
Service SRE	X				

## DIFFUSIONS SATELLITES

DESIGNATION DE LA BIBLIOTHEQUE	SITUATION GEOGRAPHIQUE

## DIFFUSION EXTERNE

NOM	SOCIETE	ACTION	INFO	REMARQUES